

**ASSEMBLÉE NATIONALE**9 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 2065

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Juvin

-----

**ARTICLE 11 OCTIES**

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« les mots : « le montant de la taxe perçue » sont remplacés par les mots : « le produit de la taxe »,  
les mots :  
« le mot : « perçue » est remplacé par les mots : « ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.